



SPORTS LOISIRS CALMETTOIS

Assemblée Générale du 20 novembre 2024

Le mercredi 20 novembre 2024, les adhérents de l'association Sports Loisirs Calmettois se sont réunis à la halle des sports F. Debureau de La Calmette sur convocation du président Didier Dupont pour l'assemblée générale annuelle 2023-2024.

Une feuille d'émargement, annexée au présent compte rendu, a été signée par les adhérents présents ou représentés.

Pour 208 adhérents inscrits ce jour sur la saison 2024 - 2025, c'est-à-dire avec licence complète, 91 sont présents, 57 représentés, soit un total de 148. L'assemblée est régulièrement constituée conformément aux statuts de l'association et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

L'assemblée est présidée par Didier Dupont accompagné de la vice-présidente Bernadette Chauvet et de la secrétaire Christine Alberto. Le trésorier Claude Couderc est absent et excusé. Sont également présents, M. Jacques Bollégue, maire de La Calmette et Président d'honneur de SLC, Mme Evelyne Viale, adjointe aux associations et M. Alain Martinon, Président du CODERS 30 : nous les en remercions chaleureusement.

Ordre du jour

- Compte rendu moral pour l'exercice 2023/2024
- Rapport d'activité pour l'exercice 2023/2024
- Rapport financier pour l'exercice 2023/2024
- Rapport du vérificateur aux comptes pour l'exercice 2023/2024
- La rentrée 2024/2025
- Tarif licence 2025/2026
- Questions diverses

Ouverture de la séance à 14h45.



RAPPORT MORAL

Rappel : Depuis 2017, nouveau format des comptes sur le même calendrier que les activités à savoir basé sur l'année scolaire. Donc la présente assemblée aura pour sujet la saison septembre 2023 - fin aout 2024.

La saison 2023/2024 aura été marqué par plusieurs faits importants : le changement de logiciel de la FFRS dont la mise en œuvre ne fut pas sans difficulté ; des démissions importantes à la FFRS (présidente et vice-présidente, responsable informatique) ; la poursuite du développement de nos activités : création Swin-Golf (merci Alain et le CODERS pour le prêt de matériel) et les démos de Pickleball (merci Hervé et Alès Visa) et de Qi gong (merci Evelyne) ; un tarif licence inchangé.

Adhérents, 175 licenciés SLC en fin de saison (152 l'année précédente, soit 15 % d'augmentation) dont 4 adhérents licenciés dans un autre club FFRS. On a plus que doublé en 3 ans (79 en 2020 -21).

Cela représente 61% de femmes et 39% d'hommes : légère augmentation des hommes.

Par tranches d'âge : 2% de moins de 50 ans, 7% pour les 50-59 ans, 26% pour les 60-64 ans, 25% pour les 65-69 ans, 26% pour les 70-75 ans, 9% pour les 76-80 ans et 5% pour les plus de 80 ans. Grande stabilité par rapport à la saison précédente.

Par lieu de résidence : La Calmette 47% (-3 point); St Génies 10% (+4) ; Gajan 9% (+2) ; Ste Anastasie 8% (+2) ; St Mamert 4% (-2) ; La Rouvière 3% (-2) ; Fons 3% (-1) ; Dions 3% (=) ; Autres Gardonnenque 3% (-2) ; autres (Nîmes, Uzège, Vaunage, Alès ...) 5% (-1).

Il convient de mettre en valeur les 2 plus anciens licenciés à SLC : Emilien Cassesse depuis 2006 et Christine Léonnard depuis 2008 et les 2 doyens en âge Sara Pilte (née en 1939) et Jean Amill (né en 1938) toujours bon pied bon œil à la pétanque.

Formation animateurs, avec une activité importante : Diplôme pour Brigitte et Régis (Tennis de table), Pascal et Sergio (Badminton), Hervé (Pickleball), PSC1 + FCB + M1 pour Alain (en principe M2 en mai 2025) ; FCB pour Christine, Claude et Claudine.

4 Réunions du comité directeur autour du président, instance d'échange et de concertation avant nos décisions. Pour mémoire, le comité directeur est composé du bureau (président, vice-président, secrétaire et adjoint, trésorier et adjoint) et de l'ensemble des animateurs.

Le président remercie la mairie de La Calmette pour la mise à disposition à titre gracieux des divers locaux nécessaires aux activités ainsi que pour la subvention annuelle (400 €)



même si celle-ci reste un modèle de stabilité depuis des années. Il souligne toutefois que les locaux du 1^{er} étage de la salle des fêtes deviennent bien étroits vu le nombre de participants à la gym.

Il remercie enfin et bien chaleureusement les animateurs des activités : Angèle, Bernard, Bernadette, Brigitte, Cendrine, Claude, Evelyne, Guy, Michel, Pascal, Régis, Thierry et tout particulièrement les nouveaux engagés dans l'animation depuis cette année : Alain en swin golf, Evelyne en Qi gong, Hervé en Pickleball, Pascal et Sergio en Badminton. Il regrette le retrait de Philippe en tant qu'animateur et adhérent. Le président tient à rappeler que les animateurs sont tous bénévoles et que sans leur disponibilité et engagement, pas d'activités.

Il tient à remercier également Michel Rousset qui gère le site internet de SLC et Jooméo, l'intranet de photos, Corine et Christian Pernalon qui animent la page facebook de SLC, Claudine pour sa présence au bureau et Martine Couderc pour ses talents en photo durant les randos.

Enfin, comment remercier celle qui, adhérente depuis 2011, fut animatrice Gym, a créé et animé la section Badminton ainsi que son 1^{er} tournoi départemental, qui fut la secrétaire de SLC durant de nombreuses années, bien connue des journées CODERS à Méjannes et qui a arrêté ses activités à la fin de cette saison 2023-24. Je propose de la saluer comme il se doit par une standing ovation et vos applaudissements (un bouquet de fleurs et cadeau restaurant lui est remis). Merci Evelyne et bon vent à la mairie.

L'année a été marquée aussi par :

- 2 Journées départementales à Méjannes le Clap dont 1 co-animée par SLC et notre présence aux journées thématiques Marche aquatique, Marche nordique, Pétanque, Tennis de table, Tir à l'arc (médailles d'or féminine et masculine) et Vélo.
- Présence du président aux réunions départementales FFRS (AG et comités directeurs) dont celle du 27 février à La Calmette.
- Participation au forum des associations de la commune au mois de septembre.
- Participation active à la marche Octobre Rose (près de 100 présents dans une nouvelle formule La Calmette urban trail).
- Participation à la fête de Noël des enfants de la commune ainsi qu'à l'encadrement et à la sécurité du relai des écoles « marcher bouger » dans le village (28 mars).



- Fête de SLC en juin où l'on a célébré les 20 ans de la création de SLC par une bande de volontaires avec Jacques Bollégue, aujourd'hui maire de La Calmette, comme 1^{er} président et salué les anciens animateurs pionniers de SLC.
- 4 articles dans Midi Libre.

RAPPORT D'ACTIVITE

8 activités.

Entre 14 et 15 sessions chaque semaine.

Badminton : Animateurs : Évelyne Viale et Thierry Jullian.

2 séances hebdomadaires à la halle aux sports sur les 5 terrains tracés : lundi et jeudi de 18h30 à 21h00, soit 66 séances sur l'année.

Une participation soutenue, 20 personnes en moyenne pour 30 participants réguliers et un travail important des animateurs aux traçages des terrains et au démontage/remontage des tapis de protection du parquet.

Animation de 4 séances d'initiation avec les élèves de CM2 de l'école primaire de La Calmette.

Gymnastique : Animatrices : Cendrine Bottreau, Bernadette Chauvet et Angèle Vosahlo.

Activité qui réunit le plus d'adhérents, adhérents étant à 95 % des adhérentes.

3 séances d'1 heure par semaine : lundi, mardi et jeudi avec une fréquentation soutenue, une moyenne de 20/25 et jusqu'à près de 35 personnes, ce qui rend la salle du 1^{er} étage parfois bien étroite en taille et bien chaude en température.

A partir de Janvier, la sous-section hebdomadaire Danse gymnique s'est recréée, sous l'impulsion et animation d'Angèle, avec un effectif stabilisé à 14 et en point d'orgue, le spectacle à la fête de fin d'année de SLC.

Pétanque : Animateur : Claude Couderc.

2^{ème} année pleine d'activité



Séance hebdomadaire le lundi de 14h à 16h30 sur le terrain stabilisé de la halle des sports et parfois au boulodrome de La Calmette.

35 séances pour 622 présents (+ 54% sur l'année précédente), soit 18 de moyenne.

Randonnée : Animateurs : Guy Bader, Bernadette Chauvet, Didier Dupont, Bernard Viale.

2^{ème} activité la plus suivie.

2 randonnées hebdo : les balades du mercredi d'une durée limitée à 2 h, kilométrage limité à 7km maxi, dénivelé peu élevé, niveau facile, proximité de La Calmette. Elles s'adressent donc prioritairement à celles et ceux qui ne peuvent pas ou plus, ponctuellement ou définitivement, pratiquer les randos à la journée ; les randonnées du vendredi, à la journée de 12 à 20 km, de difficultés variées, avec pique-nique intégré.

Pour rappel, après reconnaissance du circuit par l'animateur, infos sur le parcours diffusées par mail par la secrétaire. Les randonneurs ont ainsi connaissance du lieu, du kilométrage et du niveau de difficulté. L'ensemble en conformité avec la charte du randonneur rédigée en 2017.

60 sorties (33 le mercredi, 27 le vendredi), 609 km au total, 1673 participants (+12%, après + 40 % l'année précédente)

2 repas des randonneurs, l'une à St Maurice de Cazevieille en janvier, l'autre en juin en auberge espagnole au parc de Scamandre.

Un séjour Rando du 25 mai au 1er juin 2024 à Font d'Urle sur le Vercors (26) avec 31 participants, une semaine de plaisir à être ensemble entre randos (malgré une météo de montagne), découverte de la région et soirées au gîte dont la piscine.

Participation à la Veni Vici 2023 au Pont du Gard (18 participants) et au Nîmes Urban Trail 2024 (18 licenciés SLC également).

Une Rando de nuit, à la lampe électrique, le 19 juin sur les hauteurs de St Anastasie (35 participants) suivi d'une collation pour 45 affamés (merci à Marie Jo et Michel pour leur accueil).

Swingolf : Animateur : Alain Saniez.

Nouvelle activité à l'essai depuis mars 2024.

C'est une version simplifié du golf qui ne nécessite pas de terrain particulier (nous jouons sur le terrain de foot de La Calmette et une convention a été signé avec la Mairie de Ste



Anastasie pour utiliser le terrain de sport synthétique de la commune, merci à elle) et utilise 1 seule et même canne (merci au CODERS pour le prêt des cannes). Le but du jeu reste le même, amener la balle dans l'aire d'arrivée en un minimum de coups, ainsi que les techniques de frappe dans la balle : swing et put. C'est un sport très technique et exigeant.

12 séances pour 80 adhérents au total, soit une moyenne de 6.7. Décision a été prise de pérenniser cette activité et de l'inscrire donc au catalogue SLC.

Tennis de table : animateurs : Brigitte et Régis Alamichel, Philippe Van Rysselberghe.

2^{ème} année pleine d'activité avec 2 séances hebdo les lundi et mercredi.

Poursuite de l'achat de matériel (6 tables à ce jour + 2 en prêt, ramasse balles, balles) et fabrication d'accessoires pour les balles.

60 séances se sont déroulées avec 30 adhérents différents au total et une moyenne par séance de 10 à 18 pongistes, dans des jeux en simple comme en double.

Tir à l'arc : animateurs : Didier Dupont et Michel Rousset.

Le regain d'activité constaté depuis 2 saisons s'est confirmé avec 12 archers réguliers et s'est concrétisé avec 3 médailles dont 2 en or (Angélique et Michel) au tournoi départemental. Les chevalets sont en cours de rénovation (merci Michel Martin et Philippe). Année endeillée par le décès de Christian, présent depuis de nombreuses années mais qui n'avait pas repris sa licence trop diminué par la maladie.

2 séances hebdomadaires : lundi et jeudi de 16h30 à 18h30.

Vélo : animateur : Guy Bader et Didier Dupont.

1^{er} année pleine de cette nouvelle activité de type VTC, à raison d'1 sortie mensuelle, avec une trentaine de km de pistes, sentiers roulants et chemins goudronnés autour de La Calmette ou de la voie verte avec pique-nique à midi.

9 sorties se sont déroulées pour 330km, avec 87 participants, soit près de 10 en moyenne.



COMPTE RENDU FINANCIER

Montant des recettes : 37 066,53 € (+ 40 % sur l'année précédente)
Montant des dépenses : 38 736,77 € + 47% sur l'année précédente)
Résultat de l'année : - 1 670.24 €
Total du solde des comptes au 31/08/23 : 3 448.17 € (2023 = 5 118,41 €)

Tableau du détail compte par compte annexé au compte rendu.

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Lecture du rapport de conformité faite par Alain Saniez.

Sur demande du Président Didier Dupont, j'ai été mandaté pour assurer la vérification des comptes de l'exercice 2023-2024 de l'association Sports Loisirs Calmettois.

Je soussigné Alain Saniez, déclare que les comptes reflètent une image fidèle et sincère du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'association, compte tenu des dispositions légales et statutaires qui la régissent.

Les montants de résultats et de trésorerie qui m'ont été exposés correspondent bien aux bilans, comptes de résultats et extraits de comptes qui vous ont été présentés.

En conclusion, la tenue des comptes est rigoureuse et sincère.

Le déficit est principalement dû à 4 postes de dépenses : une nouvelle charge avec l'intégration des frais de déplacement de formation transférée du CODERS aux clubs (+ 1192 € sur l'année précédente), la forte augmentation des postes matériel (+ 778 € sur l'année précédente) tables TT, raquettes et balles Pickleball, consommable Tir à l'arc essentiellement, des frais de siège (+ 304 € sur l'année précédente) du festif principalement, et la non vente d'une partie des T-shirts (- 420 €).

Toutefois le déficit constaté est à relativiser car la vente de T-shirts restants et les cotisations des nouvelles adhésions viendront compenser en grande partie ce déficit pour la saison à venir.

Le poste de vérificateur aux comptes est à pourvoir, celui-ci étant incompatible selon nos statuts, avec une fonction au comité de l'association, ce qui est désormais le cas d'Alain depuis qu'il est animateur Swin-Golf.

Didier DEBERGUE se présente comme candidat : **Adopté à l'unanimité.**



APPROBATION DES RAPPORTS

MORAL : adopté à l'unanimité moins 1 abstention.

ACTIVITE : adopté à l'unanimité.

FINANCIER : adopté à l'unanimité.

Remerciements du président.

COMPOSITION CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux statuts de l'association, le conseil d'administration doit être renouvelé chaque année.

Des conseillers sortant se représentent :

Président : Didier Dupont

Vice-Présidente : Bernadette Chauvet

Trésorier : Claude Couderc

Secrétaire : Christine Alberto

2 postes sont à pourvoir :

Secrétaire adjointe : A pourvoir, Evelyne Viale étant démissionnaire. Alain Roche se présente comme candidat.

Trésorière adjointe : A pourvoir, Claudine Colotti étant démissionnaire. Alain Saniez se présente comme candidat.

Adopté à l'unanimité.

Remerciements du président.

UN POINT SUR LA RENTREE 2024 - 2025

- 208 licenciés à ce jour dont 6 adhérents d'un autre club.

Les points remarquables pour cette année :

- Création activité Pickleball et Qi gong.
- Pérennisation activité Swin-Golf.



- Création d'une Rando difficile (dénivelé, difficulté générale, rythme) avec 1 programmation mensuelle : 1^{er} sortie ce 10 novembre dernier avec 9 courageux.
- Perception d'une subvention FFRS de 845 € pour achat filet de Pickleball et de cannes de Swin-Golf. D'autres demandes de subvention sont en cours auprès de la FFRS mais aussi du Conseil département du Gard pour d'autres matériels.
- Lancement du séjour Rando 2025 du 17 au 24 mai dans le Var non loin des gorges du Verdon (cout total 500€ par personne en pension complète). 39 personnes se sont inscrites. Le séjour 2026 est d'ores et déjà prévu à Rosas sur la Costa Brava, après un vote des randonneurs.
- Animation de la Rando Rallye La Calmette, à l'occasion d'Octobre rose, le 6 octobre dernier, malgré une météo bien bretonne.
- L'édition Rando de nuit 2025 est d'ores et déjà prévue sur St Génies de Malgoirès grâce au prêt de son boulodrome et de ses installations (tables, électricité, toilettes) par la commune.
- Participation au NUT 2025, 16 février, sous la bannière SLC avec 20 inscrits.
- Séjour neige : proposition d'un séjour raquette neige à St François Longchamp sur Janvier/Février 2026. 26 se déclarent intéressés.
- Séjour Vélo : projet d'un séjour Vélo. 21 personnes intéressées qui se sont retrouvées le lundi 4 novembre pour définir leur projet : 3-4 jours le long du canal du midi au printemps ou début d'automne 2025. Recherche du gîte en cours.
- Vélo : Ajout d'une sortie hebdo de VTT le jeudi en se joignant à une sortie d'Olympe.
- Projet d'un repas SLC, toutes sections confondues. Ce sera 1 dimanche midi à Vatel, à prix coutant sur Janvier/Février. 57 se sont déclarés intéressés. Les inscriptions officielles vont avoir lieu très prochainement.
- Fête de fin d'année : un groupe de travail s'est mis en place pour faire évoluer notre fête de fin d'année. Il s'agira à la fois de créer un spectacle de qualité avec la participation d'autres assos (danses, chorale, musique, rock acrobatique), d'ouvrir ce spectacle à tous, de proposer une buvette et petite restauration. L'objectif étant aussi de créer de nouvelles recettes. La date du 14 juin d'ores et déjà fixée.
- Formation (1) : Alain en Swin-Golf, Hervé en Badminton réaliseront la fin de leur formation en 2025. Guy et Didier ont réalisé celle en Vélo le mois dernier. Tous les animateurs sont à jour de leurs formations 1^{er} secours pour 2024.
- Formation (2) : Les besoins futurs, futur signifie dès la saison prochaine, en animateurs sont réels car les animateurs actuels vieillissent et personne n'est à l'abri d'un problème de santé. Si plusieurs d'entre vous se sont engagés l'an dernier en



Badminton, Swin-Golf, Pickelball, les activités historiques, Gymnastique, Rando, rencontrent moins d'engouement. C'est pourtant dans ces 2 activités que le taux de participation est le plus élevé. Des besoins existent aussi en Tennis de table et en Pickleball. Si on veut assurer l'existant, sans parler de créer ou développer de nouvelles activités, il faut des animateurs supplémentaires. Le président lance donc un appel aux bonnes volontés, sachant que la formation est intégralement prise en charge financièrement.

- **CODERS** : Le CODERS propose chaque année des journées thématiques ou généralistes. Cet automne ont eu lieu la Marche nordique le 14/10, le vélo le 7/11, Méjannes en multi activités le 12/11. Badminton, Marche aquatique, Pétanque, Tennis de table, Tir à l'arc seront programmés sur 2025. La Calmette accueillera d'ailleurs les journées Badminton (le 22 janvier) et Tennis de table (le 12 mars). Et la journée Vélo est d'ores et déjà prévue pour novembre 2025 organisée par SLC. Sauf quand la météo s'en mêle, je ne connais personne qui en soit revenu en disant « bof ». C'est toujours une belle journée.

TARIF LICENCE 2025 – 2026

Pour mémoire, le Président détaille la composition du cout de la licence de cette année : 23,74 € vont à la FFRS (43 %), 2,26 sont des assurances (accident, RC, rapatriement, assistance juridique) (4,1 %), 5,50 € pour le CODERS (5,5 %), 3,00 au CORERS (10 %) : 20.50 reste au club (37 %).

Le déficit de la saison dernière est important, en gros 10 € par adhérent. Le prévisionnel pour cette année devrait être moins pire mais sans doute encore en déséquilibre (réduction achat matériel, vente T-shirts déjà payés) vu notre décision de l'an dernier de ne pas augmenter le prix de la licence.

Pour équilibrer les comptes, nous sommes devant une double problématique : FFRS et SLC. Coté FFRS, une augmentation des participations nationales (gelées l'an dernier), régionales (inchangées depuis 7 ans) voir départementales est plus que vraisemblable. Combien : on ne sait pas.

Coté SLC, diminuer les dépenses paraît compliqué et même si on le faisait, au détriment de la convivialité principalement, cela ne porterait pas sur des sommes importantes.

Reste les recettes. 2 solutions : les adhésions et les actions périphériques.

Nous ne voulons pas renier notre rôle social qui consiste à offrir un maximum d'activités sportives et physiques à un tarif minimum, c'est-à-dire à la portée de tous. Notre bénévolat intégral en témoigne. Qui peut proposer notre catalogue pour 55€ annuels ? Personne,



alors que beaucoup sont à 250 € annuels pour 1 seule activité. Et on peut reconnaître que 55 €, c'est vraiment pas beaucoup.

Par ailleurs, nous ne développons aucune activité lucrative.

Aussi, notre proposition consiste d'une part, à augmenter la licence SLC de 5 €, soit 60 €, tarif de base pour l'ensemble des activités. Et de créer une participation supplémentaire pour les activités consommatrices de matériels et consommables, 10 € annuels pour le Badminton, Pickleball, Swin-Golf, Tennis de table et 20 € pour le Tir à l'arc (zéro pour les autres). A l'adhésion de base, s'ajouteront les augmentations nationales, régionales et/ou départementales, s'il y en a, lorsqu'elles seront connues.

D'autre part, créer des recettes annexes, le nouveau format de la fête de fin d'année s'inscrit dans cette logique. Mais aussi, créer un événement local inédit, à savoir un vide grenier spécial sports, objets enfants comme adultes où chacun pourra vendre ou acheter une raquette, un vêtement de sport, des chaussures de foot, un vélo, des skis, etc, où location des emplacements et buvette apporteront des recettes. Cette opération pourrait être programmée en Septembre, au début de la saison d'activités.

Mise au vote : la proposition de sur cotisation selon l'activité est refusée par une majorité.

Un débat s'ouvre parmi les adhérents aboutissant à la proposition du maintien d'un cout unique pour chaque adhérent et à l'absence de sur cotisation selon l'activité. Par contre les avis restent partagés quant au montant de la licence.

Mise au vote pour une augmentation de 15,00 €, soit une licence à 70,00 € : refusée par une majorité.

Mise au vote pour une augmentation de 10,00 €, soit une licence à 65,00 € : adopté par une majorité.

Le président remercie les adhérents pour la richesse des échanges et estime que l'augmentation votée permettra de retrouver des comptes équilibrés. Il précise que les éventuelles augmentations nationales, régionales ou départementales ou des assurances viendront en plus de ce tarif.



QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé et plus de questions diverses n'étant émises, le Président déclare l'assemblée générale close.

Fin de l'assemblée : 16h30

L'assemblée générale s'est terminée avec le visionnage du film de la fête SLC 2024 puis autour d'un gouter partagé et du verre de l'amitié.

Didier Dupont, Président